

CONSEIL CONSULTATIF PARTICIPATION

RÉUNION DU 17 MARS 2022



Jean-Pierre Wilmotte, Alain Cuvelier, Danialle Rachid, Filip Lecomte, Anita Rigot, Ali El Ghazili, Kim Leroy, Karine Denamur, Amaël Maskens, Julie Chantry, Adélaïde Boodts, Jeanne-Marie Oleffe, Michaël Houins, Vincent Vandaele



Absents : Marie-Diane Isugi

ORDRE DU JOUR

1. Tour de table (présentation et raisons de votre présence)
2. Bref rappel sur les Conseils consultatifs et le rôle d'animat•eur•rice
3. Réflexions et échanges sur les objectifs du Conseil consultatif Participation et les actions qui en découleront
4. Rédaction de la feuille de route

1. TOUR DE TABLE

Le Conseil consultatif Participatif est actuellement composé de 15 personnes (8 hommes et 7 femmes). Cette première rencontre du Conseil consultatif Participation a regroupé 14 personnes. La rencontre débute par un tour de table où chacun•e se présente, explique les raisons de sa présence...

2. BREF RAPPEL SUR LES CONSEILS CONSULTATIFS ET LE RÔLE D'ANIMATEUR/TRICE

Adélaïde Boodts, chargée de participation citoyenne à la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve fait un bref rappel sur les Conseils consultatifs et leur évolution.

Existant depuis la fin des années 1970s à Ottignies-Louvain-la-Neuve, les Conseils consultatifs ont connu plusieurs développements. Ils ont récemment été repensés, remaniés et modernisés afin de correspondre à l'évolution de la société et des attentes des citoyen•ne•s. Ce remaniement a été nourri des expériences et retours des précédents Conseils consultatifs.

Un nouveau règlement a été mis en œuvre en 2021 et validé par le Conseil communal. Dans la foulée et sur base des réflexions et des demandes, 4 Conseils consultatifs ont été (re)lancés : Aîné•e•s, Numérique, Participation, Personne en situation de handicap.

Désormais, avec le nouveau règlement, les Conseils consultatifs sont prévus pour 2 ans, renouvelables, afin d'effectuer régulièrement un rapport d'évaluation du travail accompli et conserver le dynamisme.

Le président devient animateur/trice pour insister sur le rôle de l'animation. L'animateur/trice est désigné•e par le Conseil communal en début de Conseil consultatif, En cas de démission de l'animateur ou de relance du Cc: l'animateur est nommé au sein du Cc. Lors des premières réunions du Conseil consultatif, les membres élaborent ensemble une feuille de route du Conseil. Elle prévoit les grandes thématiques et sujets qui seront traités par le Conseil. Il conviendra de s'y référer régulièrement pour mesurer l'état d'avancement.

En ce qui concerne la création d'un autre Conseil consultatif, Adélaïde informe les membres que si 10 citoyens se manifestent auprès du service Participation et sont prêts à s'engager au sein d'un Conseil non existant et en font la demande, le Conseil communal se prononce sur la création de ce nouveau Conseil.

Les quorums prévoient que minimum 10 citoyens doivent être inscrits pour qu'un conseil consultatif puisse démarrer. Il faut qu'il y ait 3 membres hors animateur, secrétaire et membre du Collège communal pour qu'une réunion soit valablement tenue.

Pour info/rappel, depuis 1998, deux tiers au maximum des membres d'un Conseil consultatif sont d'un même sexe, le non-respect de cette condition (sauf possibilité d'octroi de dérogations à certaines conditions) entraîne la non-validité des avis émis.

Comme indiqué dans le règlement que l'on peut trouver sur le site de la Ville (www.olln.be/conseilsconsultatifs), le Conseil consultatif se veut être un lieu d'échanges, d'information, de débats, de sensibilisation, de consultation et de propositions.

Pour l'instant, le rôle d'animation n'a pas encore été attribué dans ce Conseil consultatif, personne ne s'étant encore proposé pour ce rôle. L'intérim est donc assuré par Julie Chantry, bourgmestre, et Adélaïde Boodts, chargée de participation citoyenne à la Ville, conformément à ce qui a été décidé en Conseil communal en décembre 2021. Les membres qui souhaitent devenir animateur/trice sont invités à en informer le service Participation (participation@olln.be – 010/43.61.85) avant la prochaine réunion.

Un point est également fait par Julie Chantry, Bourgmestre et en charge de la Participation citoyenne, sur les actions du Programme Stratégique Transversal liées à la participation citoyenne. Un des six objectifs stratégiques est de « Rendre les citoyens acteurs de leur ville ». Sous cet objectif stratégique, ce sont 2 objectifs opérationnels qui dessinent les actions liées à la participation :

1. Mieux associer les citoyens à la gestion communale, et pour ce faire utiliser les outils participatifs à bon escient
 1. Repenser les conseils consultatifs pour en optimiser le fonctionnement
 2. Mettre sur pied un budget participatif
 3. Développer l'utilisation d'une plateforme numérique pour privilégier l'interaction avec les citoyens
 4. Organiser des rencontres périodiques entre le Collège et les différents quartiers
 5. Encourager la création de comités de quartier et les rassembler régulièrement
 6. Systématiser l'organisation de réunions d'information et de concertation de la population sur les grands projets urbanistiques
 7. Mettre sur pied un outil informatique permettant la consultation rapide d'une partie de la population pour des projets localisés
 8. Développer d'autres outils visant à une plus grande participation (ex. assemblée tirée au sort pour co-gérer la participation)

9. Promouvoir et aider les associations au travers de la Maison de la citoyenneté
2. Poursuivre l'engagement dans la voie de la transparence
 1. Retransmission vidéo en différé de réunions d'intérêt public (présentations urbanistiques, réunions de mobilité, d'environnement, etc.)
 2. Analyser la faisabilité de retransmettre en direct le conseil communal
 3. Améliorer la communication : refonte du site internet (améliorer l'interactivité, repenser le contenu de la newsletter), assurer une présence de la ville sur les réseaux sociaux

Certaines de ces actions sont déjà réalisées, en cours ou à venir.

3. RÉFLEXIONS ET ÉCHANGES SUR LES OBJECTIFS DU CONSEIL CONSULTATIF PARTICIPATION

Adélaïde propose aux membres du Conseil consultatif de réfléchir quelques instants aux mots qui leur viennent à l'esprit lorsque l'on évoque :

- La participation
- La participation à Ottignies-Louvain-la-Neuve
- Ce qui les préoccupe personnellement par rapport à la thématique de la participation

S'ensuit un moment d'échange où chacun•e est invité•e à partager ses réflexions.

La question de l'**engagement** revient à plusieurs reprises. Il y a 31.000 habitants, une dizaine présents à ce Conseil, comment mobiliser, qu'est-ce qui mobilise/engage (souvent un « ennemi commun »)? Comment intéresser les gens à participer? Il est mentionné également que sans aucun engagement, on a le droit de participer.

La question des **canaux de participation/communication** à utiliser est évoquée et la manière dont on peut adapter l'**outil participatif** en fonction du résultat que l'on peut/veut avoir.

La problématique des **impacts** de la décision (tenir compte de l'avis des gens ET revenir vers eux)? Comment donner de l'impact à un processus participatif? il y a parfois cette impression pour les participants que la procédure à laquelle ils vont prendre part n'aura pas d'impact.

Le Collectif Kayoux est mentionné à l'une ou l'autre reprise.

Les **différents acteurs de la participation** sont également mentionnés : les citoyens, les autorités communales, la société civile, les voisins, les quartiers, les associations.

Plusieurs pistes pour essayer de **définir la participation** sont évoquées :

- Consentement
- Consultation
- Co-construction
- Poser des questions
- Débattre
- Inclusion des personnes affectées dans l'élaboration d'une action collective ou d'une décision qui les concernent.

Les **différences de réalité entre Ottignies et Louvain-la-Neuve** sont évoquées.

Communiquer et informer sur les procédures et outils existants (interpellation, Conseils consultatifs, Budget participatif...) semblent également des points importants.

L'importance de **l'éducation à la délibération et à la participation** est abordée. Il est également évoqué qu'il n'y a pas de lieu de participation à OLLN.

Un point est également fait sur les **budgets participatifs**. Pour certains, cela ne devrait pas exister en tant que tel, le budget devrait être géré de façon participative.

L'ensemble des thématiques abordées lors des échanges sur les objectifs du Conseil sont :

- L'engagement/la mobilisation
- Les outils de la participation (et échelle de participation)
- Informer et sensibiliser (canaux de participation/communication)
- Les impacts de la participation
- Eduquer à la participation
- Lieu de participation
- Les budgets participatifs
- Dialogue entre quartiers
- La représentativité dans la participation
- Inclusion
- Thèmes et temporalité de la participation

La réunion arrivant déjà à sa fin en termes de timing, il est décidé qu'une liste des thématiques desquelles pourront découler les objectifs serait envoyée par email et que les participants seraient amenés à envoyer leur top 3.

Le Conseil va, lors de prochains échanges, choisir les thématiques qui lui semblent les plus importantes à travailler pour en faire émerger de objectifs et convenir d'actions qui en découlent afin de travailler ces thématiques.

